

CARTE AVANTAGES JEUNES 2021 – 2022

La commune de Clairvaux-Les lacs a décidé d'offrir la carte avantages jeunes âgés de 6 à 18 ans (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants...)

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez venir **vous inscrire en mairie** en apportant les informations demandées : **le coupon en bas de page** rempli, une **photocopie de votre carte d'identité** et **une photo obligatoire** (elle sera apposée sur la carte personnelle lors de son retrait en septembre).

**ATTENTION ! Dates limite d'inscription en mairie
impérativement le : Vendredi 16 Juillet 2021**

(La commune n'aura plus ensuite la possibilité de l'offrir gratuitement).

La carte est valable pour 1 an à partir du 1^{er} septembre 2021. Elle est composée de :

- ✓ Une carte individuelle et personnelle valable dans la Région Bourgogne Franche Comté ;
- ✓ Un livret guidé de référence contenant toutes les réductions ;
- ✓ Une application smartphone pour profiter de tout, partout et tout le temps ;
- ✓ Un site internet (www.avantagesjeunes.com) pour découvrir l'intégralité des offres ;
- ✓ Un espace personnalisé pour découvrir les nouveautés et bénéficier d'offre supplémentaires toute l'année.

Horaire d'ouverture de la mairie : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Réservation de ma carte Avantage Jeunes 2021-2022 :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Email : Tel :

Statut (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants...) :